

**Projet de discours de M. Frédéric MITTERRAND,  
ministre de la Culture et de la Communication**

\*\*\*

**Signature du 2<sup>e</sup> Protocole national pour le développement  
du mécénat culturel**

**avec le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-  
comptables**

**17<sup>e</sup> « Salon des Entrepreneurs », Palais des Congrès, Paris**

\*\*\*

**3 février 2010, 14H**

Monsieur le Président du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables (M. Joseph ZORGNIOTTI),

Madame la Vice-Présidente du « Comité Mécénat » (Mme Agnès BRICARD),

Madame le Directeur Général (Laurence FRANCESCHINI),

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

- Vous connaissez peut-être la boutade de Jean-Luc GODARD dans un de ses films : « **Quand j'entends le mot culture, je sors mon carnet de chèques** ». Je reconnais qu'un carnet de chèques, c'est un progrès par rapport à un revolver, mais nous savons aussi que **la**

**subvention n'est pas le seul soutien** que le monde de la culture est en droit d'attendre dans une **société avancée**.

- C'est pourquoi **le développement du mécénat d'entreprise** qui nous réunit ici dans ce « **Salon des Entrepreneurs** » est à mes yeux une **cause essentielle** et **c'est l'un des axes que je souhaite privilégier à la tête du ministère de la Culture et de la Communication**.
- Je sais que, dans ce domaine, **la France a commencé à rattraper le retard évident** qui était le sien par rapport à d'autres pays, en particulier les pays anglo-saxons. Nous avons compris, il y a quelques années, que la culture n'est pas seulement une **affaire d'Etat**, ou, si vous préférez, une **affaire de l'Etat**.
- Aujourd'hui avec **la loi du 1<sup>er</sup> août 2003, relative au mécénat, aux associations et aux fondations**, nous bénéficions d'un **remarquable dispositif** d'incitation au **mécénat des entreprises et des particuliers**, comme à la création de **fondations**. **Enrichi** d'année en année par des **mesures nouvelles**, ce **dispositif**, élaboré et porté par le ministère de la Culture de la Communication, **est certainement aujourd'hui l'un des plus aboutis au monde**.
- Pour autant, l'Etat ne s'est pas contenté de fabriquer un cadre juridique et fiscal avantageux au mécénat. Il a eu à

cœur de **mieux faire connaître cette législation** et surtout de favoriser l'émergence **dans la société civile** d'un véritable **désir de soutenir des causes d'intérêt général** : je pense à la culture et au patrimoine, bien sûr, mais aussi à la recherche, à l'éducation, à la solidarité, ou encore à l'environnement.

- Il **fallait surtout** que ce qui avait été longtemps **un engagement pionnier de la part des grands groupes, un phénomène parfois perçu comme élitiste et parisien, s'étende** progressivement **à l'ensemble du tissu économique**, au plus près du dynamisme des **petites et moyennes entreprises**.
- Le **domaine de la culture** souffrait en particulier d'une **image très étatique**, due sans doute à notre tradition du **mécénat royal**, voire de « **l'Etat culturel** » fustigé jadis par des académiciens vengeurs... C'est pourquoi **la nécessité s'imposait** depuis longtemps de **rompre** avec ces habitudes, pour ne pas ces dire **ces routines un peu monolithiques, et de ne pas craindre de nouer** avec les acteurs économiques **des liaisons** qui n'étaient pas **nécessairement dangereuses** et, pour tout dire, d'ouvrir un **dialogue fécond**. Il ne **s'agissait pas seulement de tendre la sébile dans l'autre sens**, mais d'affirmer les **liens profonds et les apports réciproques de la culture et de l'économie**. Car la crise l'a montré, la culture est

devenue un secteur économique à part entière, créateur de richesses, d'entreprises et d'emplois, par le tourisme, par le développement des pratiques et des industries culturelles, surtout aujourd'hui, à l'ère numérique. C'est évidemment un enjeu essentiel de l'attractivité de nos territoires. Chacun le sait désormais, la culture est un investissement et non plus seulement, aussi séduisante soit-elle, une « danseuse »...

- C'est parce que vous avez, depuis quelques années déjà, une conscience aiguë de ces enjeux, et afin de vous apporter mon soutien le plus résolu que nous sommes réunis aujourd'hui, afin d'aider ensemble à l'émergence d'une véritable culture de l'initiative privée.
- Les experts comptables ont été, avec les chambres de commerce et d'industrie et les notaires, l'un des meilleurs partenaires du ministère de la Culture et de la Communication. Nous avons ainsi signé ensemble, en novembre 2006, un premier protocole national pour le développement du mécénat culturel. Cet accord prévoyait de mettre en place tout un réseau de correspondants « mécénat » dans chacun des Conseils régionaux de votre Ordre. Il s'agissait aussi d'établir des relations suivies avec les directions régionales des affaires culturelles (DRAC), ainsi qu'avec les acteurs

**des mondes culturel et économique. Les experts-comptables** sont, par nature, par leur **position stratégique**, par la **confiance** qu'ils inspirent aux **chefs d'entreprises** dont ils sont des conseillers très écoutés, des **acteurs-clef du développement de cette politique de mécénat**. Ce sont sans doute les **prescripteurs les plus influents du mécénat d'entreprise** et les **architectes d'un dialogue constructif** avec les acteurs de la culture et du patrimoine.

- Je voulais d'abord vous féliciter et vous remercier pour l'ampleur du travail accompli depuis la signature de ce premier protocole. Je voudrais en particulier **saluer votre initiative** d'organiser ce « **Tour de France du mécénat** » : ces **rencontres régionales** entre **experts-comptables, chefs d'entreprise** et **porteurs de projets** ont permis de **diffuser la bonne parole** et de **faire connaître les bonnes pratiques**.
- Cette collaboration a déjà commencé à porter ses fruits. Les **PME et les TPE** (très petites entreprises) sont **de plus en plus nombreuses à s'engager** dans le **mécénat**, les **clubs** et les **fondations d'entreprises** « **croissent et se multiplient** » et **inscrivent leur engagement dans la durée**. Il faudra encore **faire évoluer la fiscalité** pour la rendre **plus favorable** à leurs **actions en faveur de la culture**.

- **Mais, chacun le sait, les entreprises mécènes** ne sont pas uniquement en **quête d'image ou d'affichage**. Le **mécénat culturel apporte dans l'entreprise et autour d'elle une qualité humaine et une ouverture d'esprit et de regard** qui sont **porteurs de valeurs**.
- **La crise n'a pas arrêté cet élan**, et la culture demeure l'un des **domaines privilégiés de l'engagement des entreprises**. C'est pour accompagner et affiner ce mouvement que **nous avons souhaité donner ensemble aujourd'hui un nouveau cadre à notre collaboration, ce deuxième protocole national** qui nous **engage réciproquement pour les cinq années à venir**.
- Votre réseau de **correspondants « mécénat »** va pouvoir se développer **non plus seulement dans chaque région, mais dans chaque département**. Nous allons favoriser la création, au niveau régional ou interrégional, de **« pôles mécénat »** afin de mettre en commun avec les DRAC et les autres organismes concernés nos moyens d'action et d'information en la matière. Nous allons **favoriser les initiatives collectives** – sous la forme de **clubs d'entreprises, d'associations, de fondations ou de fonds de dotation** – qui sont **les leviers des réalisations concrètes** dans les territoires. Le **« Comité mécénat »** que vous avez créé au sein de votre **Conseil Supérieur** sera **chargé d'animer ce partenariat**, en liaison avec la

Mission du mécénat de mon ministère, désormais rattachée à la nouvelle Direction générale des médias et des industries culturelles, qui a la charge de **l'économie culturelle**.

➤ C'est à ce niveau, dans le **maillage le plus fin de nos territoires**, que l'expertise des entreprises et des fondations, leur capacité de diagnostic et d'évaluation pourront **donner toute la mesure de leur apport**. Je pense notamment à ces **démarches très pertinentes qui conjuguent et qui croisent pratiques culturelles et problématiques de société**. Les actions en faveur de **l'égalité des chances, notamment pour les jeunes publics**, la lutte contre toutes les formes d'exclusion, sont des révélateurs de ma volonté **d'inverser l'image sociale de la culture**, en en faisant une **forme d'invitation au vivre-ensemble** et non pas une **force d'intimidation** voire de **dissuasion**. C'est ici l'apport fondamental du **mécénat** à ce que j'appelle « **la culture pour chacun** », c'est-à-dire à la fois une **culture ancrée dans la réalité sociale**, et une **culture de la responsabilité**. Nous signons ensemble aujourd'hui une **clause essentielle** de cette « **culture pour chacun** » qui est le cap que j'ai fixé à mon action au ministère et dont vous êtes des **partenaires indispensables**.

➤ Je vous remercie.